



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2020

Salle Dunoyer de Segonzac, 14 avenue des Combattants, 78220 Viroflay

Mesdames, Messieurs,

Les adhérents de l'USMV,

Les parents des adhérents,

Les Présidents de section,

Les membres du bureau,

Le Coordinateur Général,

Madame Mittelette, Commissaire aux Comptes,

Madame Pilichiewicz, Conseiller Municipal aux sports,

L'Assemblée Générale ordinaire est ouverte à 20h15 par le Président de l'USMV, Jean-Pierre Rouillé.

Elle va se dérouler selon l'ordre du jour suivant :

- 1) Quorum ;
- 2) Allocution de bienvenue ;
- 3) Approbation du Compte-Rendu de l'AGO du 23 janvier 2019 ;
- 4) Rapport moral du Président et quitus ;
- 5) Rapport d'activité du secrétaire ;
- 6) Questions financières :
 - a. Rapport du trésorier,
 - b. Rapport du Commissaire aux Comptes,
 - c. Approbation des comptes clos le 31/08/2019 et quitus,
 - d. Affectation des résultats ;
- 7) Élection de 5 membres du C.A. ;
- 8) Questions diverses.



1. Quorum

L'article 11-4 des statuts stipule que 1 % des adhérents de l'USMV doivent être présents ou représentés pour que l'Assemblée générale puisse se tenir. L'assemblée réunit 64 présents et 72 représentés, soit 136 votants. Le quorum étant atteint, elle peut valablement délibérer.

2. Allocation de bienvenue

Jean-Pierre Rouillé remercie tous les adhérents d'être venus si nombreux.

Il souhaite une bonne et heureuse année à tous ceux auxquels il n'a pas encore pu le faire.

Il salue la présence de Bernard Sérénari, président d'honneur de l'USMV

Il salue la présence de Paola Pilichiewicz, conseillère municipale de l'équipe des sports

3. Approbation du Compte-rendu de l'AG du 23 février 2019

Vote : approbation du compte-rendu de l'AGO du 23 février 2019 dans sa rédaction portée à connaissance des adhérents.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport moral du Président

La dernière Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 23 janvier 2019.

La saison 2018-2019 a vu la relance de la section tennis après la réouverture du club de la Sablière consécutive aux travaux de rénovation/agrandissement.

Le club doit être économiquement équilibré et socialement efficace dès lors que les capacités d'accueil le permettent.

Pour le Centre sportif des Prés aux Bois, nous avons engagé une concertation en interne avec les sections concernées pour aboutir à la rédaction des grandes lignes d'un projet de rénovation/agrandissement avec l'objectif de mieux accueillir toutes les catégories d'âge des sections sportives existantes d'une part, et, d'autre part, pouvoir accueillir au mieux les viroflaysiens de tous âges que nous devons refuser aujourd'hui faute de salles de pratique.

Nous continuons notre politique de formation grâce aux financements UNIFORMATION. Nous finançons également des formations fédérales pour les jeunes qui souhaitent s'investir dans l'encadrement technique.

11 000 € de budget ont été alloués à la formation en 2018-2019.

L'USMV a toujours l'agrément pour recevoir des jeunes en service civique.

Au sujet des manifestations organisées en 2018-2019, nous avons débuté en février avec le cross de la Sablière, qui a connu un superbe succès populaire (1 000 participants). Grâce au soutien actif du Service



Communication de la Mairie, une campagne d'affichage sur les 17 grands panneaux et, par ailleurs, un plateau télé sur TV78 nous ont permis de mettre en avant l'USMV.

Nous avons poursuivi en mai avec les finales ultramarines de volley-ball, les internationaux de boxe française et les manifestations habituelles, tournois de football en juin, open de tennis en août.

L'USMV a participé au week-end bien-être en avril 2019 (sections Qi Gong, tai chi chuan, yoga, gym douce (GV), boxe française et randonnée). Notre participation est très appréciée au-delà du club permettant de mieux faire connaître nos activités à ceux qui ne les connaîtraient pas encore et a déclenché des inscriptions.

Les échanges avec notre ville jumelée d'Hasloch se sont maintenus.

Notre développement est également nécessairement sociétal.

Nous nous sommes déjà ouverts aux personnes éloignées de la pratique sportive pour les sensibiliser à ses bienfaits sur la santé, nous rendons accessible la pratique sportive pour des personnes en situation de handicap, au sport loisirs, au sport en famille sans oublier la pratique compétitive qui reste la colonne vertébrale de la plupart de nos sections.

Je ne rentrerai pas dans le détail des compétitions et événements sportifs. Le secrétaire général le fera complètement dans son rapport d'activité.

Au sujet de la restructuration de l'administration du club, nous avons terminé la première année d'externalisation de la comptabilité grâce au travail de Luc Franquet. Cette année de rodage a donné satisfaction et les choses vont encore s'améliorer à l'avenir avec l'expérience.

Les sections recevront une situation comptable mensuelle permettant de suivre leur situation financière et au Central de contrôler pour anticiper toutes les situations.

Ainsi, après l'externalisation de la paie en 2017, puis l'externalisation de la comptabilité, nous enregistrons une économie de 20 000 € par an.

Les économies d'échelle et la mutualisation sont deux piliers sur lesquels repose notre développement.

Les deux autres piliers passeront par le renforcement du Central pour professionnaliser, pérenniser et sécuriser nos missions et par l'informatisation maximum pour soulager les bénévoles d'une grosse part du travail administratif chronophage.

Ainsi, avec une gestion maîtrisée et le quotidien facilité par l'informatique, les élus bénévoles seront uniquement dans le plaisir pour se consacrer à l'animation et au développement des sections

A ce sujet, un gros travail a été réalisé par la Commission Informatique qui se termine et va permettre d'aboutir, dès septembre, à la création d'un fichier commun de tous les adhérents. La sécurité garantie, permettra les inscriptions en ligne et le paiement en ligne.

Je tiens à remercier Alain Clément et toute son équipe pour ce travail de professionnels effectué bénévolement au profit de tous.

Je remercie également le Crédit Mutuel qui collabore à la réussite de notre projet pour la partie bancaire.

Je voulais aussi vous informer que nous sommes fréquemment sollicités par des clubs omnisports de province, via la FFCO, pour leur présenter la façon de fonctionner et la gouvernance que nous avons mise en place. Ces clubs sont tous confrontés aux mêmes contraintes et difficultés. La FFCO les aiguille vers nous, preuve que nos méthodes et nos résultats sont remarquables.



Nous avons également été contacté par l'Université de Paris-La Défense pour que les étudiants en sport de 3^e année puissent découvrir un club omnisports en rencontrant les responsables du club. Cette journée est programmée en mars.

Le chemin parcouru rend humble, mais nous montre aussi qu'à force de passion, de travail et de bon sens, tout est possible.

L'USMV est un grand club et c'est grâce à vous.

Mais j'attire votre attention sur le fait que si nous restons figés sur un modèle sportif traditionnel, nous nous coupons de la réalité du sport tel qu'il évolue. D'autre part, nous évoluons et évoluerons à l'avenir dans un environnement concurrentiel et malgré un mode économique encore fragile aggravé par le désengagement de l'Etat et peut-être des collectivités locales si elles sont elles-mêmes en difficulté à un moment donné.

Je remercie Didier Hoffmann, Paola Pilichiewicz et Antoine Beis, Conseillers Municipaux délégués au sport, les maires-adjoints Louis Le Pivain et Vincent Guillon, Mme Normand et son équipe, Mme de Veyrac du Service Communication pour leur écoute, leur engagement et leur aide mais également pour l'organisation des manifestations sportives que l'USMV a organisées en 2019 et organisera en 2020.

A ce propos, je vous annonce déjà le cross de la Sablière le 2 février, les finales ultramarines de volley-ball en mai, les internationaux de boxe française à Gaillon le samedi 23 mai 2020.

Je remercie également les 43 salariés qui font le maximum au quotidien, avec une mention particulière à Éric, Jean-Loup et Tristan que je côtoie quotidiennement et aux membres du Bureau disponibles et actifs, et vous, les bénévoles qui donnez toujours plus, les commerçants et artisans qui nous apportent une aide précieuse et indispensable. Je n'oublie pas les services techniques souvent sollicités et le Conseil Municipal pour le versement de la subvention communale et la mise à disposition des installations sportives.

Enfin, je tiens à vous rappeler qu'en 2021, l'USMV aura 50 ans. C'est dans un an mais un événement majeur se prépare longtemps à l'avance. Ceux d'entre vous qui ont participé à l'organisation du 45^e anniversaire s'en souviennent encore.

Ce soir, je voulais vous demander d'apporter chacun une idée. Du coup, nous aurons 4 000 idées et nous devrions pouvoir en retenir quelques-unes pour une année sportive 2021 extraordinaire.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Pierre ROUILLÉ, Président de l'USMV

Henri Grève demande alors la parole et fait lecture à l'assemblée d'un texte qu'il a déjà présenté lors de la dernière Assemblée Plénière de la section tennis. Il conteste la dissolution du Comité Directeur de la section Tennis prononcée le 17 avril 2019 par le Conseil d'Administration et demande le départ du bureau de l'Association. Les arguments qu'il présente développent un certain nombre de points : non-respect des règles et valeurs de l'association, non-respect du travail des bénévoles, tentatives de déstabilisation du Comité de la section et enfin des inquiétudes sur la gestion de l'USMV.

Le Président, comme il l'avait fait à la plénière du tennis, mais de façon plus succincte, reprend les éléments développés lors du Conseil d'Administration du 17 avril 2019 pour répondre à Henri Grève et aux demandes d'explications présentées par quelques participants.



Il est ensuite procédé au vote sur le rapport moral.

Abstentions : 16

Contre : 23

Le rapport du président est donc accepté par 97 voix sur 136.

5. Rapport d'activité du Secrétaire

Le nombre d'adhérents à l'USMV est remonté à 3 953, soit 10 % d'augmentation. Il revient ainsi presque au niveau de 2016-2017, malgré la perte de la section natation : toutes les sections ont des chiffres d'adhésion stables ou en augmentation, parfois importante, comme le yoga + 26,5 % qui poursuit sa progression de l'année dernière, le football + 25,8 % ou le tennis, + 22,7 %. Nous pouvons remarquer que le tennis a poursuivi cette progression cette année, puisqu'il dépasse déjà les 700 adhérents, retrouvant en moins de deux ans le niveau qu'il avait avant le début des travaux, dépassant ainsi nos prévisions les plus optimistes. Sur le plan général, cette progression du nombre d'adhérents aurait pu être plus grande compte tenu du nombre de demandes, mais comme la plupart des sections sont limitées par les mètres carrés ou les créneaux horaires, elles ont dû refuser des inscriptions en nombre parfois important.

Les femmes restent légèrement majoritaires, la proportion de jeunes est également stable, autour de 45 %.

ARTS MARTIAUX

La section regroupe environ 430 adhérents cette saison, comme l'année dernière. Le Judo et le Karaté comptent le plus grand nombre d'adhérents, suivis du Tai Chi Chuan – Qi Gong et du Taï-Jitsu-Do, Taï-Défense.

La section fait appel à 6 enseignants rémunérés, 3 pour le Judo, 2 pour le Karaté, 1 pour le Taï-Jitsu-Do et environ 7 bénévoles au total pour l'encadrement des cours.

À noter le départ à la retraite en fin de saison de Claude Eyrolles, professeur de Tai Chi Chuan et Qi Gong. Il a été remplacé par 2 professeurs bénévoles dont l'un suit une formation diplômante débouchant sur un Certificat de Qualification professionnelle qui permettra une rémunération par la suite. La section participe au coût de cette formation comme elle a déjà pu le faire par le passé pour d'autres personnes.

Un nouveau professeur de Judo, Adrien Delahaye est arrivé en remplacement de Christophe Andreoletti. Geoffrey Gallon a été nommé responsable technique avec pour mission de coordonner les professeurs et d'organiser la progression technique des élèves et les compétitions. Cette réorganisation devrait permettre de ressouder l'équipe, de tirer le club vers le haut et de pérenniser la dynamique constatée ces dernières années.

Sur le plan sportif et pédagogique :

- En Judo :
 - Notamment 2 champions du département en Judo
 - Participation au jumelage avec Hassloch avec déplacement en Allemagne
- En Karaté :
 - Participation aux championnats départementaux des Yvelines adultes / enfants avec plusieurs podiums et qualification pour les championnats régionaux Île-de-France
- En Taï-Jitsu-Do, Taï-Défense :



- 100% de réussite aux passages de ceintures noires 1^{er} et 4^e Dan FEKAMT
- En Tai Chi Chuan-Qi Gong :
 - 2 Stages avec une bonne participation : 1 weekend dans le Loiret les 15 et 16 juin et 5 jours en Dordogne début juillet.
 - Participation aux Rencontres internationales de l'Amicale du Yangjia Michuan Tai Chi Chuan en novembre, sur 4 jours à Sète.

GYMNASTIQUE SPORTIVE

Le nombre d'adhérents est stable avec 355 inscrits répartis en 24 groupes : 7 cours de baby et mini gym (de 1 à 5 ans), 10 groupes Animations enfants / ado / adultes, 1 groupe d'entraînement garçons et 6 groupes d'entraînement filles.

6 filles ont réussi leur examen de juges, ce qui porte à 8 le nombre total de juges inscrites cette année dans la section.

Les résultats sportifs de l'année 2018-19 sont excellents grâce au travail constant des gymnastes et des entraîneurs. En tout, 50 gymnastes ont participé aux compétitions départementales, interdépartementales et régionales. Chez les garçons, 4 gymnastes étaient engagés en compétition individuelle et sont tous montés d'un niveau. Chez les filles, 46 gymnastes étaient engagés en compétition par équipe dont 4 en individuel. En Fédéral A, les équipes 10-13 ans, 10-15 ans et 10 ans et plus ont atteint les finales régionales, et l'équipe 9-11 ans a remporté la finale interdépartementale. En Fédéral B, sur les cinq équipes engagées, 3 ont terminé sur le podium en Interdépartementale (deux 1^{re} place, une 2^e place) et deux à la quatrième place.

Nous pouvons je crois féliciter non seulement les gymnastes, mais aussi leurs entraîneurs et l'équipe dirigeante de la Gym Sportive.

PLONGEE

Les entraînements ont désormais lieu à la piscine de Satory, les lundis et jeudi soir.

Cette nouvelle organisation s'étant mise en place relativement tard, il n'y a pas eu de fort recrutement.

Les formations scaphandre ont pu être maintenues. Des brevets de niveau 1 (débutant), niveau 2 (confirmé) et niveau 3 (autonome) ont été délivrés.

Une ligne d'eau est dédiée à l'apnée à chaque séance.

Les apnéistes confirmés ont participé aux sorties « fosses » organisées par le Comité départemental d'Apnée.

3 sorties « explorations » ont été organisées : Erquy (octobre), Saint-Cyr-sur-Mer (mai) et la Martinique (juin).

Les cours de « Découverte du milieu marin » continuent, en partenariat avec le club de Plaisir.

Une sortie sur l'estran au Havre a été proposée fin avril.

Le traditionnel stage de validation des acquis s'est déroulé à l'Aber Wrach en juin.

Les cadres bio se sont fortement impliqués dans l'animation du week-end de découverte organisé par le Comité Département Environnement et Biologie sous-marine.

Les activités de la section se poursuivront à Satory en 2019-2020.



TIR A L'ARC

La saison 2018/2019 a encore été marquée par une forte participation de la compagnie aux concours, même si en léger retrait par rapport à la saison précédente qui était exceptionnelle.

Durant cette saison, les archers de la Compagnie ont participé 221 fois à 80 concours qualificatifs. Les résultats sportifs ont encore été, cette saison, remarquables, avec notamment la participation de deux équipes, féminine et masculine, au Championnat de France 3D par équipes et une participation au Championnat de France Individuel Nature

Il nous faut souligner la performance exceptionnelle au championnat départemental 3D des Yvelines où les 9 archers inscrits ont rapporté 9 médailles (5 titres de champion départemental, trois 2^{ème} places et une 3^{ème} place.)

Au total, ce sont 95 médailles (hors-concours débutants de Viroflay) qui ont été récoltées pendant la saison 2018-2019 : 31 en Or, 41 en Argent et 23 en Bronze.

La saison 2018/2019 a encore été marquée par une forte participation de la compagnie aux concours, même si en léger retrait par rapport à la saison précédente qui était exceptionnelle.

Durant cette saison, les archers de la Compagnie ont participé 221 fois à 80 concours qualificatifs. Les résultats sportifs ont encore été, cette saison, remarquables, avec notamment la participation de deux équipes, féminine et masculine, au Championnat de France 3D par équipes et une participation au Championnat de France Individuel Nature

Il nous faut souligner la performance exceptionnelle au championnat départemental 3D des Yvelines où les 9 archers inscrits ont rapporté 9 médailles (5 titres de champion départemental, trois 2^{ème} places et une 3^{ème} place.)

Au total, ce sont 95 médailles (hors-concours débutants de Viroflay) qui ont été récoltées pendant la saison 2018-2019 : 31 en Or, 41 en Argent et 23 en Bronze.

TENNIS

Après 2 années difficiles du fait des travaux, il fallait relancer le club dans son ensemble, école de tennis, loisir et compétition.

Par ailleurs le club a subi pendant l'été une perte difficile avec le décès accidentel sur une route des vacances de Pierre Lecoer, moniteur à Viroflay depuis 30 ans après avoir appris à jouer dans ce club dont il avait donc toujours fait partie.

Au niveau de l'école de tennis, le changement de pratique, les animations ont permis que 67 % des 4/7 ans se réinscrivent alors qu'ils n'étaient en 2017 que 30 % à le faire, et chez les 8/12 ans, les 2/3 se sont réinscrits là ou aucun ne l'avait fait en 2017.

Au niveau du tennis loisir, une meilleure répartition entre enseignement et jeu libre, des animations ciblées et une meilleure organisation des cours ont permis de retrouver les adhérents perdus.

Enfin au niveau de la compétition, la réorganisation des cours et des compétitions a permis de réduire les coûts de façon importante, sans nuire aux résultats puisque :

Chez les 8/10 ans, les filles sont championnes des Yvelines et les garçons vice-champions.

Chez les adultes, l'équipe 1 sénior monte en excellence

L'équipe 2 sénior femmes monte en division 2



Et l'équipe 1 messieurs + 35 monte en excellence.

Un grand bravo à tous ces champions ainsi qu'à Loïc le directeur sportif et à toute son équipe.

Enfin, félicitons la nouvelle équipe dirigeante de la section :

- Président Gildas DELON
- Trésorier : Dominique MACE
- Secrétaire : Thibault TRUCHON BARTES.

YOGA

Ouverture d'un 4^e cours en raison d'une demande croissante d'inscriptions. Ceci a conduit aussi, mais j'empiète sur l'année prochaine, à ouvrir un nouveau cours pour seniors le mardi matin aux prés aux bois

Organisation traditionnelle de la demi-journée rando-yoga.

Participation aux journées bien-être en avril 2019.

Réunion de l'ensemble des adhérents autour d'une galette des rois.

6. Questions financières

a. Rapport du trésorier

Luc Franquet donne des explications sur les tableaux qui sont projetés et figurent en annexe de ce compte-rendu :

Bilan Actif

Les immobilisations intemporelles correspondent au début des dépenses liées à la création du logiciel.

Les immobilisations corporelles sont essentiellement dues au matériel du tennis et du tir à l'arc.

L'avance de 15 130 € correspond à des activités programmées par la rando et le foot et non encore réalisées.

Bilan passif

Les fonds propres sont passé de 247 000 € à 314 000 € par incorporation de l'excédent de l'exercice précédent.

Les provisions ont beaucoup diminué, car celles qui avaient été constituées pour licenciement ont été utilisées. Les provisions pour départ à la retraite ont diminué du fait du décès prématuré de Pierre Lecoer.

Les produits constatés d'avance correspondent à la subvention de la Fédération de Tennis qui a été versée très tardivement et n'a, de ce fait, pas encore été dépensée entièrement.

Le résultat de l'exercice 2018/2019 s'élève donc à 143 451 €.



Compte de résultat

Les cotisations ont assez nettement augmenté du fait de l'augmentation du nombre d'adhérents, passant de 877 136 à 965 031 €.

Les charges salariales n'ont été augmenté que des indemnités de départ de MM Nicolaï, Montagnon et Chamussy.

Par ailleurs la Mairie nous a communiqué la valorisation des équipements mis à disposition de l'USMV par la Municipalité, soit 532 720 €. C'est donc, y compris la subvention de 185 000 €, un financement total de près de 720 000 € annuel dont nous bénéficions de la part de la mairie.

Lorsqu'on étudie le compte de résultat, section par section, on s'aperçoit que quasiment toutes ont amélioré leur résultat, ce dont nous les félicitons.

b. Rapport du Commissaire aux comptes

Le Commissaire Aux Comptes fait alors lecture de certains passages de son rapport (en annexe). Il n'a aucune réserve sur la sincérité des comptes qu'il approuve donc.

c. Approbation des comptes clos au 31 août 2019 et quitus

Les comptes sont donc présentés au vote :

Contre : 16

Abstention : 6

Les adhérents ayant voté contre précisent qu'ils l'ont fait car ils sont en désaccord sur l'utilisation faite de la subvention fédérale du tennis.

Les comptes présentés sont donc approuvés et quitus est donné au trésorier par 114 voix sur 136.

d. Affectation des résultats

Il est proposé à l'Assemblée que celui-ci soit affecté aux fonds propre de l'association.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Election de 5 membres au CA

Le Président a reçu les candidatures de Marion LOZÉ, Luc BORTOLOTTI et Cyril MAHAUT

Par ailleurs, Josette GOUJON et Stéphane CAILLAUD arrivent en fin de mandat et se présentent pour un nouveau mandat.

Avant que chacun se présente, le président tient à remercier Catherine CHEVALIER et Claude PERRIN qui arrivent en fin de mandat et ont souhaité passer la main.



Il rappelle le travail réalisé par Catherine qui a accepté de prendre la lourde charge de trésorier général en 2014, au moment où l'USMV était en grande difficulté et peu de volontaires se proposaient.

Elle a également participé à la création du poste de directeur de l'association et a accompagné le recrutement.

Claude Perrin a été son prédécesseur au poste de trésorier général. Il souhaite prendre du recul mais continuera son action bénévole au service de l'organisation du Cross de la Sablière.

Se présentent donc aux suffrages de l'assemblée :

Stéphane Caillaud, administrateur sortant, ancien secrétaire et entraîneur bénévole du Tir à l'Arc ;

Josette Goujon, section G.V., administratrice sortante ;

Luc Bortolotti, section foot, ancien pratiquant du tennis et de la Gymnastique ;

Marion Lozé, section foot ;

Et Cyril Mahaut, section tennis, enfants en foot et tennis, épouse en GV ;

Personne ne s'y opposant, le vote a lieu à main levée.

Les cinq candidats sont élus à l'unanimité administrateurs de l'USMV.

8. Questions diverses

Y a-t-il eu un effet « coupe du monde » sur les inscriptions féminines au foot.

Réponse d'Amadeu Bartolo, Président de la section Foot : oui, en effet, le nombre d'inscriptions de féminines a beaucoup augmenté depuis 4 ans. La partie féminine de la section connaît certes quelques difficultés actuellement du fait de la perte de son entraîneur, mais une joueuse du groupe, d'ailleurs présente ce soir, assure l'intérim en attendant l'arrivée d'un, ou préférentiellement d'une nouvelle entraîneuse.

Gildas Delon, nouveau Président de la section Tennis assure qu'il fera tout son possible, avec son Directoire et Loïc Michineau son directeur pour que le travail entrepris se poursuive de façon satisfaisante pour tous. Ses premières semaines dans sa fonction sont dans ce sens tout à fait rassurantes.

Un des anciens dirigeants du Tennis prend également la parole pour dire ses regrets des événements qui se sont passés au tennis au printemps dernier, en estimant que la violence qui en avait surgit était selon lui liée à un conflit de personnes.

Il lui en est donné acte, ceci venant conforter le CA dans son projet d'inclure dans le règlement intérieur un article imposant une médiation entre le bureau et une section avant toute prise de sanction.

Plus personne ne demandant la parole, le Président remercie encore les adhérents et clôt l'assemblée Générale à 22h en invitant les participants à partager le verre de l'amitié.

Jean-Pierre Rouillé
Président de l'USMV

Henri Guillet
Secrétaire général de l'USMV

